ACADÉMIE DE NEUCHATEL

DU GÉNIE DE LA LANGUE FRANÇAISE COMPARÉ A CELUI DE LA LANGUE LATINE

DISCOURS PRONONCÉ LE 17 OCTOBRE 1895

PAR

JULES LECOULTRE

RECTEUR

SUPPLÉMENT AU PROGRAMME DE L'ANNÉE 1894-1895

NEUCHATEL
IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES
1894

DU GÉNIE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

COMPARÉ A CELUI

DE LA LANGUE LATINE

Messieurs,

Vous le savez, l'honneur dont je suis aujourd'hui l'objet, je ne l'ai pas convoité et je ne l'aborde qu'en tremblant, effrayé des devoirs qui y sont attachés et pour lesquels je me sens plus qu'impropre. Si vous m'avez choisi pour présider à vos délibérations et pour présenter vos vœux à l'autorité supérieure, je ne le dois ni à mon talent, ni à ma notoriété ; je le dois aux ravages que la séparation d'un collègue aimé, l'âge et la maladie ont exercés dans la Faculté des lettres ; je le dois aussi au désir que vous aviez d'honorer la philologie, qui, depuis bien des années, n'avait pas été appelée à diriger les destinées de l'Académie.

En effet, Messieurs, il y a dix ans, lors de la dernière réorganisation de l'Académie, le Conseil d'État m'a chargé d'enseigner à la fois la langue et la littérature latines et l'histoire de la langue française, à laquelle était jointe l'histoire de la littérature française au moyen âge ; tâche énorme, puisqu'il s'agit d'étudier les transformations multiples du langage pendant l'espace de plus de deux mille ans et un développement littéraire qui n'a pas duré moins de dix-sept cents ans ; mais, d'autre part, tâche bien intéressante, puisqu'elle nous permet de considérer les expressions infiniment variées de la pensée de deux peuples qui ont successivement dominé l'Occident, tantôt par les armes et la puissance politique, tantôt par l'autorité de l'esprit et le prestige de la littérature.

La langue française est fille de la langue latine. Bien que, en un jour d'erreur,

notre Académie ait, dans ses publications officielles, fait cause commune avec les celtomanes [1], cette vérité est appuyée de trop de preuves pour que nous ayons besoin d'en entreprendre de nouveau la démonstration. En outre, le latin et le français ont tour à tour passé pour des langues universelles, dont se servaient tous ceux qui voulaient donner à leur pensée une valeur internationale. Ces deux raisons semblent justifier les réflexions que mon double enseignement m'a maintes fois inspirées sur les modifications que les Français ont fait subir à la langue latine pour se l'approprier [2]. C'est de la grammaire, Messieurs ; je vous en fais mes excuses d'avance.

I

Voltaire n'était pas un grand linguiste ; cependant il eut, dans cette matière comme dans beaucoup d'autres, l'intuition de la vérité. Dans le Dictionnaire philosophique [3], il a observé avec justesse que chaque langue avait un génie, « c'est à dire une aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus harmonieuse ce que les autres langages expriment moins heureusement. » Cette vérité a fait son chemin, et l'on est arrivé de nos jours à considérer chaque idiome comme la manifestation la plus fidèle du caractère intellectuel et moral de ceux qui le parlent. Étudiée à ce point de vue, « la langue n'est pas seulement la forme d'une pensée, elle est elle même une pensée ; elle n'est pas seulement la clef d'un trésor, elle est elle même un trésor » [4]. Le style est tout l'homme, a dit Buffon ; la langue, aurait il pu ajouter, est le style d'un peuple ; c'est le miroir où se réfléchissent souvent les traits les plus fugitifs de son caractère.

La linguistique devient donc un des éléments essentiels de la psychologie nationale, science malheureusement peu avancée. Pour prendre un exemple entre mille, « la pensée, dans l'hébreu, ne peut se dégager de l'image matérielle qui la recouvre. Voilà pourquoi la langue biblique, si pittoresque et si poétique, est d'autant plus impuissante à exprimer l'idée pure dans la nudité de l'abstraction, tandis que dans les langues indo-européennes, la pensée, plus mobile, se dégage avec aisance de l'impres-

[1] Voir Neumann, *Parenté du gaulois et du latin.* Programme de l'Académie de Neuchâtel pour 1880-81.

[2] « Une langue nous deviendrait plus vivante encore, si nous pouvions associer à son étude celui de l'idiome dont elle dérive. L'étymologie de chaque mot, sa décomposition, nous en découvriraient la véritable force et le sens intime ; nous suivrions avec intérêt l'histoire de ce mot ; il nous révèlerait dans ses applications successives la marche de la pensée humaine et les associations où elle se complait ; il nous rendrait présents les siècles qu'il a traversés, les représentations tantôt naïves, tantôt subtiles que des époques différentes se sont faites des mêmes choses. Que de psychologie, que d'histoire, que de lumière dans le récit des aventures d'un mot ! » (Vinet, *Chrestomathie,* I, préface.)

[3] Article *Langues.*

[4] Willmann, *Didaktik* II, p. 99, cité par Weise, *Charakteristik der lateinischen Sprache.* Leipzig, 1891.

sion matérielle et s'élève sans effort à la conception de l'idée [1]. » Et Darmesteter se demande si ce n'est pas à cette cause qu'il faut attribuer le fait que la philosophie, à peu près inconnue aux races sémitiques, est l'œuvre des peuples aryens. En effet, la langue, d'abord conséquence du caractère inné d'un peuple, devient ensuite un élément d'éducation pour les générations qui se succèdent, et contribue puissamment à former leur intelligence. « Toute langue, en nommant, définit, a dit Vinet [2], en classant les mots, classe les idées. Telle est même la puissance de ce fait que la pensée philosophique se fraie sa route avec plus ou moins de difficulté, selon que la langue dont elle se sert a jeté par ses formules plus ou moins de préjugés, plus ou moins d'erreurs dans les esprits. Je suis même disposé à croire qu'entre les causes qui entravent, favorisent ou déterminent la civilisation d'un peuple, la nature de l'idiome qu'il parle n'est pas une des moins importantes. Il y a telle langue qui, bien apprise, doit, à elle seule, donner une excellente forme aux esprits. Une langue parfaite serait la vérité même. »

Permettez moi d'appliquer ces réflexions au français et au latin et, pour commencer, rappelons les circonstances extérieures qui ont entouré la naissance de ces deux idiomes.

La nature d'un pays exerce sur notre imagination, et, par conséquent, sur notre langage une action inconsciente mais indubitable. Or, le Latium est bien différent de l'Ile de France ; car c'est là, aux environs de Paris, dans le domaine des premiers Capétiens, à la frontière de la Neustrie, de l'Austrasie et de la Bourgogne, que nous devons chercher la patrie de la langue française.

C'étaient deux plaines, toutes les deux couvertes en partie de forêts. Mais ces bois de chênes verts, de cyprès et de pins, qui étendaient leur ombre épaisse sur la campagne de Rome, se détachaient sur un ciel azuré avec une netteté de contours que l'on ne connaît pas dans le Nord. Les Apennins et les monts Albains arrêtent le regard de leurs lignes harmonieuses et précises, des lacs mystérieux cachés dans la forêt remplissent le fond des anciens cratères, la mer, dans le lointain, délimite une côte sans falaise et sans port et le *flavus Tiberis* se précipite en creusant un lit profond, qu'il dépasse parfois et dont il ronge sans cesse les bords. En France, les forêts de Fontainebleau ou de Vincennes, composées essentiellement d'arbres au feuillage caduc, tamisent une lumière plus pâle et forment des ombres moins épaisses, tandis que les couleurs variées de chaque saison et de chaque essence viennent rappeler à l'homme le perpétuel changement des choses. La plaine verdoyante se déroule monotone à l'infini, sans que les collines qui s'élèvent çà et là, soient une borne suffisante pour l'œil, et de molles rivières, des rivières de plaine, la Seine et ses affluents, promènent paresseusement leurs méandres gracieux autour de coteaux boisés. Bref, d'une part, un paysage aux contours arrêtés, d'une élé-

[1] Darmesteter, *La Vie des Mots.* Paris, 1887, p. 100.
[2] *Chrestomathie* I, préface.

gance grave, varié dans l'espace, mais uniforme dans le temps, d'autre part, des aspects riants, changeant de mois en mois, se déroulant assez semblables à eux mêmes sur une vaste étendue. Dans l'un de ces pays, on devait parler une langue solide et logique, qui pendant sept siècles ne devait subir que des changements peu profonds ; dans l'autre, un idiome plus souple et plus mobile qui devait marcher de révolution en révolution.

La nature devait faire des Latins des agriculteurs ; leurs rivages sablonneux interdisaient la navigation ; dans l'intérieur, des bourgades de paysans ; l'une d'elle, Rome, la mieux située pour le commerce, est postérieure à la naissance de la langue latine. Les forêts elles mêmes, quoiqu'elles aient longtemps abrité du gibier, étaient moins propres à la chasse qu'à l'élève du bétail (et de quel bétail !), car elles fournissaient des glands abondants. Quand il y aborda, Ascagne y chassa le cerf, nous dit Virgile, et son père y trouva la fameuse laie blanche qui devait donner son nom à Albe la Longue. Aussi, quoi d'étonnant que l'agriculture ait laissé des traces dans de nombreuses métaphores [1], quoi d'étonnant que la langue ait conservé pendant bien des siècles une allure un peu rustique, qu'elle se soit complu dans les adages agricoles, dans les formules impératives, que, même dans le plus grand éclat de sa littérature, elle ait été sans cesse attirée par l'emploi des formes archaïques du temps de Caton ?

Sans doute, Rome a été la plus grande ville de l'antiquité ; elle a eu une action politique et intellectuelle immense sur toute l'Europe ; tous les peuples du monde connu se sont rencontrés sur le forum et se sont inclinés devant Jupiter Capitolin. Mais le caractère essentiellement agricole de la population primitive de l'Italie s'est conservé dans son langage, de même que les déformations que l'on fait subir au crâne d'un nouveau né se retrouvent encore dans sa vieillesse.

Sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, la France aussi tirait de son sol sa nourriture, et sa fertilité devait laisser des traces dans la langue jusqu'à nos temps. C'est à ce domaine qu'il faut rapporter une multitude de figures que nous employons tous les jours en oubliant leur origine. Telles sont les expressions de *piocher, bêcher*, *sillons*, *semer*, *arroser*, *récolter, recueillir*, *moissonner*, *arracher*, *émonder, tailler*, *bûcher*, de *racine*, *tronc*, *branche, rameau*, *feuille*, de *pasteur*, *troupeau*, *ouailles*. Le travail de la charrue est même devenu le travail par excellence et *laborare* est devenu *labourer*.

Mais les conditions sociales de la France, au commencement du moyen âge, étaient bien différentes de celles du pays des Latins. Bien que la civilisation eût fait, à l'invasion des Francs, un grand pas en arrière, et que, peu à peu, l'obscurité fût descendue sur tous les esprits, les Gallo-Romains avaient conservé quelques souvenirs de leur

[1] En voir des exemples dans Weise, p. 29 et suiv. Dans la constellation des « sept clous d'or plantés dans un drap noir », les Grecs voyaient tantôt un char tantôt une ourse guettant Orion, l'immortel chasseur (*Odyssée* V, 274, *Iliade* XVIII ,487). Les Romains y voyaient sept bœufs *(septem triones)* tournant perpétuellement autour d'une aire céleste. — Pour renforcer la négation ,les Français ont eu recours à des noms de petites mesures, le « pas », le « point », ou, en peuple gastronomique, à la « mie » (miette). Les Latins emploient pour cela le *hilum*, le point noir des fèves, de là *nihil*.

ancienne culture. Plus tard, une nouvelle organisation politique, la féodalité, vint marquer le peuple, et par conséquent la langue, d'une nouvelle empreinte. *Provoquer*, *trahir*, *borner*, *démenti*, *poursuite*, sont des termes appartenant aux mœurs chevaleresques, et pourtant, je les trouve tous les cinq réunis dans une phrase du *Journal de Genève* du 10 août 1893, à propos d'évènements très modernes qui ne sont pas même des duels, car il s'agit de « provoquer de nombreuses réponses », de « trahir un secret », de « se borner à un simple démenti » et d' « ordonner des poursuites ».

Puis, à côté des institutions, nous trouvons les plaisirs de la noblesse, la chasse, le jeu, l'équitation. Le mot « chasser » lui même, qui d'après son étymologie devrait signifier « chercher à prendre », a fini par signifier « pousser devant soi, expulser » [1]. « Chasser le loup » c'est chercher à le prendre, « chasser son domestique » c'est s'en débarrasser. Cet exercice nous a donné une infinité de métaphores, telles que *hagard*, *niais*, *leurrer*, *apigeonner*, etc. » [2]. « Sortir » signifie primitivement « obtenir par le hasard » ; mais dans certains jeux le sort désigne celui qui doit *sortir*, c'est à dire se séparer des autres [3]. Enfin, le « travail », où le maréchal ferrant fait entrer le cheval qu'il veut ferrer, vient remplacer le *labor* abandonné dorénavant aux « manants » (autre expression féodale), tandis que pour les Anglais, peuple voyageur, le même mot, en se spécialisant, désigne le voyage et ses fatigues.

En outre, au temps où la langue française s'est formée, Paris existait déjà ; c'était un centre commercial important, et l'on ne saurait dire combien grande est la multitude des images évoquées par toutes les relations sociales d'une grande ville, par le développement des arts et des métiers, par le négoce, par l'échange perpétuel des idées [4].

Chacun dans son langage apporte quelque chose de sa vie. En veut on une preuve ? L'un des écrivains les plus célèbres de notre temps est un marin, j'ai nommé M. Loti. J'ai voulu me rendre compte si sa plume sentait la marée. Ma recherche n'a pas été vaine. Au début de son dernier livre, *l'Exilée,* il a eu une réminiscence du vers fameux qui ouvre la Divine Comédie : *Nel mezzo del camin di nostra vita*. Le chemin de notre vie, c'était déjà une figure, mais elle était née dans l'imagination d'un voyageur sur terre ferme, qui n'avait jamais navigué que sur le Styx et l'Achéron. Le marin l'a transformée et a dit : « *Au courant* de ma vie errante ». Plus loin, nous voyons l'auteur avoir une prédilection spéciale pour les mots *infini* et *profond ;* il dira un *infini de sapins* (p. 2), une *forêt profonde* (p. 3) et un charme d'*infinie profondeur* (p. 7). Un visage aura pour lui *je ne sais quoi de nuageux* (p. 5). Il nous parlera des yeux *limpides* (p. 7) de quelqu'un et de natures de très ordinaire *envergure* (p. 93). Il trouvera dans un livre des *choses d'abîme* (p. 102) qu'on lui lira d'*une façon qui le*

[1] Darmesteter, p. 80.

[2] En voir une liste plus complète dans le même ouvrage, p. 97.

[3] Cf. encore « échec, beaucoup ».

[4] Deux mots au moins tirent leur nom de localités parisiennes, ce sont « grève » et « fiacre ». Inutile de compter tous les mots qui ont Paris pour berceau soit par la littérature (amphytrion, tartufe, séide, gavroche, etc.), soit par les inventions qui y ont vu le jour (mansarde, guillotine, silhouette, etc.).

berce (p. 103). Enfin, lorsqu'il fera des citations de Carmen Sylva, il choisira précisément celles dont les images sont empruntées aux impressions d'un voyage maritime (p. 6 et 31).

Chacun aura donc un penchant inconscient à employer dans son langage des images relatives à ses occupations habituelles. Mais ces images, si elles sont comprises du public, tombent bientôt dans le domaine commun, chacun les répète, même s'il est étranger aux notions qui les ont fait naître. Lamartine n'a jamais été marin, et pourtant il a commencé son immortelle élégie du *Lac* par une strophe où il peint l'instabilité de la vie humaine par des mots comme : *poussés vers de nouveaux rivages*, *emportés sans retour dans la nuit*, *jeter l'ancre sur l'océan des âges*. Il a dit aussi :

Il voit ses passions sur une onde incertaine
De leur souffle orageux enfler la voile humaine.

(Solitude.)

Et tout récemment, un orateur qui n'a jamais été, que je sache, un agriculteur, disait dans une oraison funèbre : « Le grand *semeur* est mort, nous voulons achever sa *récolte ;* ce n'est pas seulement de larmes qu'il faut *arroser* le *champ* qu'il a si bien *labouré;* saisissons l'*outil* tombé de sa main, et poursuivons le *sillon* [1]. »

Or, Messieurs, ni Lamartine, ni notre éminent compatriote n'auraient employé des images si spéciales, si le contact journalier de toutes les classes de la population ne les avait fait tomber dans le domaine commun. Plus les rapports entre les hommes sont variés, plus le nombre des catégories humaines appelées à frayer ensemble sera considérable, plus aussi le langage commun s'enrichira d'images abondantes. De là vient que le développement d'une langue née dans une ville ou autour d'une ville sera bien plus varié et bien plus riche que celui d'un idiome parlé par une population purement rurale.

II

Mais si nous voulons nous rendre compte d'une manière plus exacte des modifications que la langue latine a subies pour devenir la langue française, nous ne devons pas nous borner à ces conditions tout extérieures de son développement ; il nous faut aborder des considérations plus intimes. Sans doute, l'éducation peut modifier dans une

[1] Discours de M. Lachenal, conseiller fédéral, devant la Commission des experts du droit pénal, en mémoire de M. Ruchonnet (12 sept. 1893).

certaine mesure le caractère des peuples et des individus, il n'en reste pas moins, chez les uns et chez les autres, une nature originelle que rien ne peut détruire.

Si les Romains ont donné leur langue et leur civilisation aux Celtes, ce n'en est pas moins le vieux sang gaulois augmenté de quelques apports de sang italique et de sang germain qui devait prédominer dans la nation française. Déjà Caton caractérisait le peuple qui avait envahi la plaine du Pô en disant qu'il recherchait deux choses : *rem militarem et argute loqui*.

Argute loqui ! La parole était donc déjà chez lui une chose importante, la forme de la pensée n'était pas indifférente, et cette forme il la voulait *arguta,* c'est à dire fine et subtile [1]. Cicéron ne disait il pas à son tour du style du vieux paysan de Tusculum : *Quis in sententiis argutior, in docendo edisserendoque subtilior?* La pointe dans le langage, le piquant dans l'expression, c'était là l'ambition celtique.

Et aussitôt qu'elle fut à l'école des Romains, la Gaule produisit essentiellement des orateurs, et si un poète devait s'élever dans leur milieu, ce devait être Ausone, un poète de cabinet, s'il en fut jamais, un rhéteur parlant en vers. Puis, les Germains, en bouleversant l'antique société gréco-romaine, apportèrent dans la nouvelle nation des éléments nouveaux: la rudesse des barbares, la fraîcheur et la naïveté des peuples jeunes. La littérature et la langue en ressentirent les effets.

Nous ne saurons jamais exactement quelle était la prononciation des Romains, et, pour mieux dire, quel effet produisaient sur l'oreille les diverses manières de parler latin. Néanmoins, on peut s'en faire une idée générale. Le latin était moins riche que le grec en diphtongues ; finalement, de retranchement en retranchement, il n'en avait plus conservé qu'une, le *au*. Il avait une prédilection marquée pour les sons étouffés ; les finales élégantes du grec, ος et ον, étaient remplacées par les sons plus sourds *us* et *um*. Sa tendance particulière était de supprimer les consonnes finales simples, et bien que cette tendance eût été retardée par l'effet de la littérature, elle n'en a pas moins continué son action.

L'accent tonique tombait régulièrement sur l'avantdernière syllabe ou sur l'antépénultième, jamais sur la dernière, sauf, cela va sans dire, dans les monosyllabes. Cela devait donner au débit d'une phrase un rythme plus monotone, plus grave, peut être, plus majestueux qu'en grec. Actuellement encore, les musiciens déclarent qu'aucune langue moderne n'est comparable à la langue latine pour le chant religieux. La récitation des prières de l'Église catholique en est devenue l'expression traditionnelle.

Mais cette langue, en passant par la bouche des Gaulois germanisés, devait subir des altérations profondes, plus profondes que dans aucun autre des pays romans. Les

[1] *Argutus* doit le plus souvent être entendu, non comme le participe de *arguo*, mais comme un adjectif formé de la même manière que *cornutus*, *verutus*. Le sens le plus ancien paraît être celui de pointu. Virgile (*Géorg.* III, 80) traçant le modèle d'un cheval lui donne un *argutum caput* qui pourrait se traduire par « tête fine ». De là « perçant » en parlant du son. On l'emploie aussi pour l'odeur et la saveur. L'idée de pointe appliquée à l'esprit a donné les sens de « fin, subtil » (Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, s. v. *arguo*).

musiciens n'y trouvèrent pas leur compte. De nouvelles diphtongues et de nouvelles voyelles se produisirent ; les sons nasaux, les *an*, les *in*, les *on*, les *un*, les *oin* lui donnèrent peu à peu un caractère nasillard peu agréable à l'oreille. Quelque chose d'encore plus important fut l'abrégement des mots. La protonique et la finale tombèrent ou se changèrent en *e* féminin, un autre ornement de la langue française, un autre désespoir des chanteurs. Et comme la même syllabe conserva l'accent tonique, il en résulta qu'à l'inverse du latin, qui n'avait point de mots oxytons, tous les mots français furent accentués sur la dernière ou l'avantdernière syllabe.

« C'est quand les mœurs se sont adoucies, a dit Voltaire, qu'on a aussi adouci la langue ; elle était agreste comme nous avant que François I[er] eût appelé les femmes à sa cour. Il eût autant valu parler l'ancien celte que le français du temps de Charles VIII et de Louis XII : l'allemand n'était pas plus dur. Tous les imparfaits avaient un son affreux... on disait ils *aimoi-ent, feroi-ent, croy-oi-ent ;* c'était un croassement de corbeaux, comme dit l'empereur Julien du langage celte, plutôt qu'un langage d'hommes. » (Dictionnaire philosophique, art. Langues.)

Que le français du moyen âge fût plus dur que l'allemand, c'est ce qui est fort contestable. Le fait est que le français n'a jamais connu les aspirées, ni les vélaires continues ; il a réduit les accumulations de consonnes ; il a même adouci le latin : aux consonnes sourdes, il a substitué souvent des sonores, conformément au principe de moindre action. Toutefois, comparé au français moderne, l'ancien français, sans mériter les mépris de Voltaire, devait avoir quelque chose d'agreste, surtout par les nombreux hiatus, et l'abondance des diphtongues et des consonnes. «C'est à force de politesse, dit il encore, que cette langue est parvenue à faire disparaître les traces de son ancienne barbarie. » Si, par politesse, nous entendons que par leur frottement mutuel les sons se sont usés réciproquement, de même que des hommes vivant ensemble adoucissent leurs angles et leurs rugosités pour ne pas se froisser continuellement, l'opinion de Voltaire est vraie. Le français moderne est plus poli, plus coulant, moins heurté que la langue de la *Chanson de Roland.*

Les consonnes finales se sont conservées jusqu'à nos jours, lorsque le mot suivant commence par une voyelle, c'est ce que l'on appelle la liaison, mais sont tombées dans les autres cas. L'*e* féminin est devenu tout à fait muet, ce qui a fait renaître les consonnes finales et a rendu tous les mots français oxytons. Le mot latin *arborem* avait trois syllabes, le vieux français *arbre* en a deux, le français moderne *arbr'* n'en a qu'une. *Aetaticum* a quatre syllabes, *eäge* en a trois, *âg'* en a une. Résultat final : à force d'être tronqués, les mots deviennent presque tous monosyllabiques ou dissyllabiques ; chaque vocable ancien devient court, étriqué, sans sonorité, tandis que l'italien et l'espagnol l'allongent plutôt pour lui donner un son plus plein. Combien *faldistorio* sonne mieux que *fauteuil*, *popolo* que *peuple !* Les mots nouveaux, il est vrai, ceux que le français a tirés de son propre fonds par dérivation ou composition, ou qu'il a empruntés aux langues étrangères, sont plus longs, ils sont quelquefois même trop longs ; mais ils participent à cette règle générale d'être toujours accentués sur la dernière syllabe. Il en résulte que le débit de la langue est

naturellement monotone, le rythme étant sans cesse ïambique ou anapestique, c'est à dire toujours ascendant et ne présentant pas la variété des rythmes descendants. Cette monotonie elle même a rendu l'accent tonique plus faible que dans les autres langues, et l'on reconnaît les étrangers au fait qu'ils le font sentir. Les mots, peu distincts déjà par le peu d'importance de la syllabe qui en est, pour ainsi dire, l'âme, sont encore réunis par la liaison qui donne à la langue une volubilité particulière, mais contribue encore à l'uniformité dont nous parlions. Écoutez des enfants réciter des vers en supprimant les intonations qui résultent du sens même des phrases, vous trouverez que par lui même le français n'est guère une musique.

Sans comprendre le sens des paroles, l'auditeur pourra établir entre le caractère d'un peuple et sa langue certains rapports plus ou moins intimes. En entendant le dialecte bernois, on reconnaît le rude fils des montagnes, l'italien donne l'impression d'une grâce un peu apprêtée, l'espagnol a de la fierté. Si l'on entendait encore parler le patois neuchâtelois, on y retrouverait les qualités du peuple qui le parlait : la solidité, l'honnêteté avec un grain d'ironie plus narquoise qu'élégante. Mais hélas ! on ne l'entend plus, et nous ne devons qu'applaudir aux efforts de ceux qui veulent en conserver au moins le souvenir, avant qu'il soit tout à fait perdu.

Et le français ? il est difficile de dire ce qu'il représente à ce point de vue purement matériel. L'absence du rythme dans le langage dénonce un peuple peu musical, indifférent au charme de sa propre parole et peu soucieux de trahir par des sons le fond de son âme. Et de fait, aucune langue n'est plus impropre à rendre les bruits de la nature ou les impressions vagues ; quelques poètes l'ont tenté, mais on peut compter ces essais. Pour le Français, la parole est la parole, ce n'est pas un chant ; aussi cherchet il à lui donner le plus de netteté possible ; s'il évite les duretés, il ne craint pas moins les demies voyelles, les interdentales, les sons incertains, dont l'anglais, par exemple, est si riche. Cette parole est moins grave, moins solennelle, moins rythmique que le latin, mais elle est plus vive et plus alerte, moins propre à s'arranger en périodes cadencées, plus uniforme dans le débit, plus variée dans les sons eux mêmes.

Mais, Messieurs, les langues ne diffèrent pas entre elles seulement par les sons, elles diffèrent encore par les formes diverses que chaque mot est susceptible de prendre, suivant le rôle qu'il joue dans la phrase, en d'autres termes, par le système de flexion. Le français a fait subir aux conjugaisons et aux déclinaisons latines des changements assez considérables pour en altérer profondément le caractère synthétique et le remplacer par un esprit analytique très prononcé.

Dans le mot *dico*, le Romain indiquait non seulement l'idée de *dire*, le temps où l'action a lieu, la manière ou le mode dont cette idée se présente et le rapport entre le prédicat et le sujet, mais encore le sujet lui même. En français, dans l'expression *je dis*, la notion de personne s'est détachée du verbe pour s'exprimer par un mot spécial. La forme *cantaveram* doit se traduire par trois mots : *j'avais chanté*, parce que l'idée d'antériorité de l'action est signifiée elle même par un mot spécial.

Mais la différence des deux langues est surtout sensible dans les noms qui, par leur déclinaison, prennent des formes différentes suivant leur emploi syntactique. L'ancien français avait encore conservé, comme chacun sait, quelques traces de la déclinaison. Le nominatif ou cas sujet avait une forme spéciale, opposée à l'accusatif ou cas régime ; mais les rapports exprimés en latin par le génitif, le datif et l'ablatif étaient déjà représentés par des prépositions. Nous voyons donc que, dès l'origine, le français avait affirmé le principe analytique qui est un de ses traits distinctifs. Est ce une richesse, est ce une pauvreté ? Grâce à la synthèse, le latin et toutes les langues anciennes peuvent atteindre à une concision extrême. C'est pourquoi le latin est resté toujours la langue lapidaire par excellence ; on ne peut formuler aucun aphorisme, aucun principe en moins de mots qu'en latin, et même ceux qui n'ont jamais su décliner *rosa* aiment à semer leur style d'axiomes latins. « Les langues modernes y sont moins propres, dit Voltaire, à cause de leurs verbes auxiliaires qui allongent une inscription et qui l'énervent. » Mais ce ne sont pas seulement les verbes auxiliaires qui ont cet effet, ce sont encore les prépositions et l'article.

La concision présente aussi ses inconvénients, et le principal est l'obscurité. Tacite en est un exemple frappant. De tous les défauts, c'est celui qui est le plus antipathique au génie de la langue française. Il est vrai que l'absence de flexion nominale fait faire quelquefois d'étranges confusions, en particulier entre le singulier et le pluriel, depuis que l'*s* de flexion est devenue muette. Si l'on dit : *parler au maître*, on ne sait s'il s'agit d'un ou de plusieurs maîtres. Mais ces cas sont rares. La présence en français de ces petits mots si nombreux semés dans la phrase lui donnent une clarté toute spéciale qui compense son manque d'énergie : pour voir au fond de sa propre pensée, le Français en divise les éléments.

L'emploi des auxiliaires a donné naissance à un nouveau mode, le conditionnel, qui ressuscite en partie l'optatif grec, et à deux nouveaux temps, le parfait et le prétérit antérieur, que le latin confondait avec le prétérit ; et si le passif tout entier est remplacé par des formes analytiques, le mal n'est pas très grand et la clarté n'y perd rien, tandis que, grâce à toutes ces nuances diverses dans la notion de temps, la narration devient en français, comme en grec, d'une vivacité et d'une finesse toutes particulières. Ici, la clarté est plus qu'une nécessité, c'est un élément esthétique : le français est par excellence la langue des conteurs.

Venons en à la syntaxe. Deux choses caractérisent essentiellement la langue latine si nous la comparons sur ce point avec la nôtre : la notion de la subordination, et l'ordre des mots.

Si les Romains ont conquis le monde, c'est que dans leur politique le sentiment de la hiérarchie sociale n'a jamais faibli. En vain leur histoire est elle pleine de révolutions, jamais l'égalité n'en a été le résultat. Successivement, nous voyons les patriciens, les *nobiles*, l'ordre sénatorial et l'ordre équestre dominer l'État en s'opposant à la classe inférieure, au peuple que l'on désignait toujours du nom de plèbe. Dans l'armée,

même classification : un mur d'airain s'élève entre le simple soldat et le centurion d'une part et le tribun de l'autre. La fortune d'un Hoche ou d'un Murat eût été inconcevable dans cette république.

Un principe analogue s'est manifesté dans la langue et a prévalu de plus en plus. La période latine se compose d'une proposition principale dont dépendent, à différents degrés, plusieurs propositions subordonnées, rangées dans un bel ordre de marche, avec avantgarde et arrièregarde. Mais, nous dirat on, cette disposition est un produit artificiel de l'influence hellénique, et Cicéron en a été l'artiste. A quoi nous répondrons que les deux langues diffèrent en cela comme dans beaucoup d'autres points, par leur principe même. Le Grec est surtout sensible à la beauté intime d'une phrase sonore et bien ordonnée, tandis que le Romain obéit à la logique qui unit tous les membres de la période entre eux. C'est pourquoi il a renforcé la discipline qui les subordonne les uns aux autres. Il emploie la construction infinitive partout où elle est possible, n'usant que rarement de la phrase déclarative ; et quand une conjonction est nécessaire, il marque ordinairement la subordination par le subjonctif qui y trouve son emploi à peu près exclusif. C'est pourquoi le Romain a confondu l'optatif avec le subjonctif; en effet il ne s'agit pas tant de marquer ces nuances délicates auxquelles se plaît le Grec que la dépendance logique en elle même.

Les Français n'ont pas une notion si distincte de la classification des idées. En vain, un de leurs plus grands poètes at il dit : « Le pire des États, c'est l'État populaire », bien avant qu'ils eussent établi la démocratie chez eux et chez les autres, ils l'avaient établie dans leur langue. Déjà le latin vulgaire rejetait la construction infinitive et en agissait très librement avec les subjonctifs. Le français a continué dans cette voie et ne les a plus guère conservés que dans des cas spéciaux, par exemple dans les propositions finales (*je veux que vous partiez*), parce que, si ceux qui le parlent n'admettent pas la subordination naturelle, ils l'admettent, du moment qu'elle leur est imposée par une volonté.

Voltaire et Rivarol ont beaucoup insisté sur l'ordre des mots qui, selon eux, est en français plus conforme à la raison que dans les langues anciennes [1]. Cependant, si nous examinons les choses en elles mêmes, nous constatons que l'ordre des mots dans les langues anciennes est le véritable ordre naturel. Il consiste à présenter les différents termes d'une phrase en procédant du connu à l'inconnu. Le premier terme sera donc celui dont la connaissance nous est donnée par les phrases précédentes, le dernier sera la notion nouvelle, celle qu'il s'agissait d'introduire et qui a nécessité une nouvelle phrase [2]. *Parricidæ vim facinoris sui perhorruerunt* (pro Sestio 38,82), ou *Perhorruerunt vim facinoris sui parricidæ*, ou toutes les combinaisons que le professeur de phi-

[1] Avant eux cependant, le président De Brosses avait présenté dans son *Mécanisme du langage* des observations très judicieuses appuyées malheureusement d'une manière assez maladroite ; elles sont plus justes que la critique superficielle de Voltaire.

[2] Voir Weil : *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*. Paris (Franck) 1869, p. 22 et suiv.

losophie énumérait à M. Jourdain sont possibles en latin. Mais si l'auteur a déjà parlé des parricides et si, dans cette phrase, il veut nous faire connaître l'horreur qu'ils ont conçue de leur propre forfait, il mettra le mot *parricidæ* en tête et *perhorruerunt* à la fin. Or, cette marche des idées n'est pas nécessairement identique à l'ordre syntactique. On peut très bien concevoir que le sujet ne soit pas ce terme connu que l'on doit mettre en avant.

En français moderne, il n'en est plus ainsi ; le sujet occupe ordinairement la première place, le verbe la seconde, les compléments ferment la marche ; c'est là ce que Voltaire appelle « la marche naturelle des constructions ; » ce n'est pas une marche naturelle, c'est la subordination de la logique à la syntaxe. Mais dans les bons écrivains, il n'y a pas désaccord ; ils choisissent instinctivement pour sujet le terme qui doit le moins étonner l'esprit du lecteur, et qui rappelle une idée déjà énoncée précédemment; en fait, c'est la syntaxe qui se subordonne chez eux à la logique [1].

En résumé, la syntaxe latine est inspirée par un sentiment rigoureux de suite logique des idées; c'est ce qui nous explique pourquoi la langue latine se prête mieux « aux discours comminatoires de la tribune publique et à la description des campagnes militaires qu'aux accords plus doux de la poésie lyrique [2].» C'est cette rigueur logique qui donne une valeur éducative toute particulière au latin, parce qu'il force l'élève à analyser sa pensée pour lui donner la forme convenable.

Le français a renoncé à cette forme raisonnée de la pensée. Par quoi l'at il remplacée? par la clarté. Cet avantage lui était déjà assuré, comme nous l'avons vu, par la tendance à l'analyse qui avait ruiné le système de la flexion latine. Mais c'est surtout la syntaxe française qui met en saillie cet immense avantage du français. Accumuler des phrases subordonnées, même dans le plus bel ordre possible et en les marquant par des mots spéciaux, c'est très savant, ce n'est souvent pas très clair à l'esprit, et par le peu que nous savons de la conversation des Romains, nous voyons que, dans la vie de tous les jours, ils ne parlaient pas par périodes. L'esprit y voit plus clair quand les idées sont divisées et coordonnées, que lorsqu'elles sont exposées dans leurs rapports réciproques. De même, pour l'ordre des mots, la logique est pour le latin, mais la clarté est pour le français [3]. Lorsque Cicéron (pro Sestio 65, 137), commence une phrase par le mot *senatum rei publicæ custodem*, l'esprit éprouve pendant un quart de seconde un certain trouble qui provient de cet accusatif qui doit dépendre de quelque chose, probablement d'un verbe, sans qu'on sache quel est ce verbe. Ce système fait bien sentir l'unité de la pensée, mais, poussé jusqu'à ses dernières conséquences, il peut engendrer l'obscurité.

Grâce à sa déclinaison, l'ancien français avait à peu près la même liberté, et même quand la déclinaison est tombée, la liberté a survécu un certain temps. *Cinq douzaines*

[1] *Ibid.,* p. 29 et suiv.

[2] Weise p. 11.

[3] Weil p. 61.

en prindrent nos gens, a dit Rabelais [1], et c'est *nos gens* qui est le sujet ; mais nous devons le déduire du contexte ; d'après la phrase, rien ne prouve que ce ne soit pas *cinq douzaines*. Pour éviter ces obscurités, qui se manifestent même avec la flexion, le français moderne a adopté la construction descendante, c'est à dire qu'il a l'habitude de placer le terme régi après celui dont il dépend, le complément après le mot qu'il complète, tout en gardant une sage mesure dans l'application de ce système. C'est ce qui, de l'aveu de tous les auteurs, a rendu la langue française plus propre qu'aucune autre à la conversation ; « car, comme dit M. Weil (p. 61), c'est particulièrement dans la conversation qu'il faut tâcher de se faire comprendre avec la plus grande facilité. » Mais cette clarté est quelquefois aux dépens de la logique, preuve en soient les expressions *c'est moi*, *c'est nous,* où le verbe est à la troisième personne et le sujet à la première, parce que le sujet se trouvant après le verbe, on le met à une forme impersonnelle qui peut s'accommoder d'un sujet quelconque. C'est pour la même cause que nous disons : *Ci joint une lettre* et *une lettre ci jointe ; excepté ma fille* et *ma fille exceptée ; pendant cette période* et *les affaires pendantes*. La logique voudrait l'accord dans tous les cas, la clarté préfère qu'on transforme en mot invariable le terme qui précède celui dont il dépend ; ce terme devient une préposition et la construction descendante est rétablie.

III

En feuilletant le dictionnaire, nous nous trouvons en face de phénomènes semblables. Sur ce terrain, comme dans les formes grammaticales, les métamorphoses du langage ont été conformes à l'esprit nouveau de la nation qui s'était élevée sur les ruines de l'ancienne.

Le lexique français ne se compose pas seulement d'anciens mots latins. Les modes de reconstitution de la langue française sont les mêmes que ceux de toutes les langues : emprunts faits à l'étranger, composition, dérivation.

Jusqu'au XVI[e] siècle, notre langue n'a guère emprunté de mots qu'au latin. Elle revenait donc ainsi à sa source première pour s'alimenter des termes dont la diffusion des lumières lui faisait sentir le besoin. En Italie, dans l'antiquité, nous voyons un spectacle bien différent. Dès les temps les plus anciens, le grec apporta sans cesse au latin des éléments nouveaux correspondant à l'influence considérable que les colonies helléniques riches et civilisées exerçaient sur les paysans du Latium. Et de fait, au moyen âge, les Français ont présenté une culture bien plus simple, bien plus autoch-

[1] Ed. Burgaud des Marets et Rathery I, p. 210.

tone, bien plus originale que les Romains, même dans toute leur gloire. Plus tard, les choses ont changé. La complication a succédé à la simplicité et les Français se sont aperçus qu'il y avait eu et qu'il y avait encore des peuples dont ils pouvaient entendre les leçons. Les mots latins se sont multipliés au point de balancer en nombre les anciens mots français ou de les évincer entièrement ; puis le grec, l'italien, l'espagnol, l'anglais sont venus successivement déverser dans notre langue les mots qui caractérisaient leur part d'influence. Mais il est resté quelque chose de cette antique indépendance des Français qui se considéraient comme le seul peuple chrétien, et qui ne reconnaissaient guère d'autorité externe que celle de la tradition romaine et cela seulement dans le domaine religieux et scientifique. Aucun peuple, sauf les Anglais, n'est plus rebelle aux exemples et aux enseignements de l'étranger. Dans ses jours de malheur il entrevoit qu'il a fait fausse route et que ses institutions pèchent par quelque bout; alors, il s'efforce de les modifier d'après celles d'autrui. Mais quand la prospérité est revenue, il réédifie la muraille qui doit arrêter l'importation des produits et des idées exotiques. Les idées littéraires étrangères, par exemple, ont toujours rencontré, depuis Boileau jusqu'à M. Sarcey, une opposition souvent victorieuse, qui s'appuie sur la tradition nationale. En toute chose, le mot d'ordre est que la France doit se suffire à elle même. Le lexique est un reflet de cet état d'âme ; encore aujourd'hui, la plupart des néologismes sont soit de nouveaux dérivés de mots français soit des latinismes ou des hellénismes comme les termes terribles mais très modernes de *nihiliste* et *d'anarchiste*.

Les mots composés sont plus nombreux en français qu'on ne pourrait le croire d'abord. Il n'en est pas moins vrai que la composition est un procédé plus spécial aux langues germaniques qu'au latin et aux idiomes qui en dérivent. Pour nommer une chose, le Français ne la désigne que par un seul terme, laissant de côté ceux dont on peut facilement se passer. S'il ne craint pas d'analyser et d'exprimer par des mots les rapports qui unissent les termes d'une phrase, il préfère ne représenter une seule chose que par un seul mot. Il appelle la ville principale du pays la *capitale* et non la *ville capitale*, sacrifiant ici le terme déterminé au terme déterminant. L'Allemand qui redoute les sousentendus conservera les deux notions et l'appellera *die Hauptstadt*. *Remords* est un mot simple, au moins en apparence [1], *Gewissensbissen* est composé. Bien plus, dans les mots composés français le rapport syntactique des deux termes est généralement exprimé par les procédés analytiques ordinaires : ce sont deux substantifs liés par une préposition, comme *arc en ciel*, *chemin de fer*, *pomme de terre,* ou un verbe accompagné de son complément comme *gardechasse*, *serrefrein*, *licou*. Le français ne connaît pas cette composition particulière aux langues germaniques qui associe à un substantif le radical d'un verbe dans un rapport indéterminé et variable comme dans *Schreibtisch, Schlittschuh*, *Trinkwasser*, etc.

En revanche, le procédé qui a le plus enrichi le français, c'est la dérivation. Elle

[1] Les mots composés par particule ne sont pas en français et en latin moins abondants qu'en allemand.

lui a fourni une foule de mots, grâce à une abondance incomparable et toujours renouvelée de suffixes divers, dont la fonction est parfaitement définie. Par là il a contrebalancé de lui même cette mutilation, ce tronçonnement uniforme des mots que lui imposaient les lois de la phonétique.

S'il y a en français un grand nombre de mots nouveaux qui ne viennent pas directement du latin, ces mots, quelle qu'en soit l'origine, expriment des idées nouvelles ignorées de l'antiquité.

Ce n'est guère que dans notre siècle que la langue française est devenue assez riche pour se prêter facilement à la description de la nature. Cependant combien la langue classique, combien l'ancien français lui même sont supérieurs au latin pour exprimer les impressions des sens ! Que l'on considère par exemple combien le peuple dont les yeux étaient saturés des teintes brillantes du Midi était pauvre de mots pour analyser le charme des yeux. Les modernes ont dû prendre quatre mots aux langues germaniques pour désigner des couleurs, ce sont *blanc*, *bleu*, *brun*, *gris*. En outre des noms de fleurs ou de fruits tels que la violette, la rose, le lilas, l'orange, lui en ont donné d'autres et chacun sait que de nos jours toutes les nuances possibles ont successivement reçu des noms empruntés à la nature ou à la fantaisie [1].

Cette richesse relative se retrouve dans la terminologie des êtres vivants. Les gros animaux, domestiques ou sauvages, ne pouvaient échapper au sens pratique des Romains et leur nom s'est transmis aux peuples modernes. Cependant nous trouvons déjà que si la *gallina* a conservé son nom dans la « géline » et la *pulla* (en changeant de sens) dans la « poule », le mâle, qui attire les yeux par son plumage éclatant et frappe les oreilles par son cri retentissant, a reçu un nouveau nom tiré de ce cri par onomatopée ; il a été appelé « coquelicot » ou simplement « coq » et ces deux noms ont désigné à leur tour diverses plantes et divers animaux, qui par leur couleur ou d'autres analogies rappelaient le roi des basses cours.

Mais pour les plantes des jardins et des champs et pour les petits animaux, les Romains avaient négligé bien souvent de leur donner un nom ou leur avaient simplement appliqué l'appellation grecque [2]; les Français au contraire, plus sensibles aux détails de la nature, leur ont souvent appliqué des appellations gracieuses et pittoresques Le « moineau », ce petit moine mendiant au costume terne, n'at il pas un nom plus intéressant que celui de *passer ? Rusticula*, « la petite paysanne », est déjà assez joli pour désigner un oiseau timide et sauvage, cependant « bécasse », qui est le mot français, ne représentet il pas bien mieux la physionomie propre de cet animal étrange ? *Fauvette, hochequeue, linotte, rouge gorge*, *têtard*, autant de mots nouveaux qui désignent ces êtres par un de leurs caractères. Nous ne pensons pas que le mot *cyanus* parlât à l'esprit des Latins ; c'est un mot grec qui signifie « bleu sombre ». Les Français

[1] Il faut remarquer que le vocabulaire français est assez riche pour ce qui se rapporte à la vue et au goût, mais pauvre pour désigner les sensations de l'ouïe.

[2] Weise p. 24.

l'ont traduit dans leur propre langue, ils en ont fait le *bluet. Myosotis* est également un mot grec qui signifie « oreille de rat » à cause de la forme des feuilles de cette plante. Le mot a été abandonné aux botanistes et le peuple a préféré traduire le mot germanique de *Vergissmeinnicht.* Que dire de ces jolis mots d'*œillet*, de *marguerite*, de *pensée*, de *gueule de loup*, de *bourse à pasteur*, de *perceneige,* de *bouton d'or*, de *belle de jour* qui sont autant de créations de l'esprit français ?

Ce n'est pas seulement pour la description du monde sensible que le Français a singulièrement enrichi le vocabulaire latin ; les idées qu'il tenait de son caractère propre correspondent également à des mots nouveaux.

L'*avantage*, le *gain,* l'*intérêt,* tels sont les mots qui ont été substitués à *compendium*, *utilitas*, *emolumentum, lucrum*, *quaestus*, *commodum.* Mais l'« avantage » exprime surtout l'idée de devancer les autres, de les surpasser ; il est voisin de la gloire. Le « gain », terme primitivement agricole, dérive de *gagner;* c'est le résultat d'une lutte, d'un concours contre des concurrents dans une bataille, dans la vie, dans un jeu. Enfin l'« intérêt » qui signifiait primitivement les « dommages intérêts » s'applique à tout ce qui peut toucher d'une manière quelconque un individu. De fait, le désintéressement est une vertu tout particulièrement prisée et cultivée par les Français, tandis qu'elle ne l'était guère chez les Romains. *Rem poteris servare tuam* [1], disait le maître d'école à un élève qui avait pu résoudre un calcul de tête. *Rem facias*, *rem*, *si possis*, *recte*, *si non*, *quocumque modo*, *rem* [2], répétait la morale courante. *Frugi* signifie d'abord « propre à porter des fruits » ; ce fut le plus beau surnom qu'on put donner au vertueux Pison [3]. Lorsqu'ils se rencontraient, les Romains se disaient : *Ave*, c'est à dire « désire », tandis que les Grecs, *praeter laudem nullius avari* [4], s'adressaient un joyeux χαῖρε, et que les modernes se souhaitent le bonjour d'une manière générale. Quoi d'étonnant que les Français aient rejeté les mots si nombreux que je viens d'indiquer (*utilité* et *émolument* sont des mots savants) pour en adopter d'autres plus conformes à leurs idées ?

Le courage est une vertu qui n'a jamais été refusée ni aux uns ni aux autres. Cependant aucun des mots par lesquels on la désigne de nos jours ne correspond à ceux qu'on employait en latin. La *virtus* romaine désignait la virilité, le sang froid, la possession de soi même, la force de caractère ; la *fortitudo* était aussi une force de l'âme, mais une force d'endurance qui prémunit l'individu contre les défaillances ; l'*animus* est le souffle, la vie, l'âme, la partie morale de notre être ; or pour un Romain la première manifestation de l'âme, c'est le courage. Ces différents mots désignent donc les qualités solides de la résistance, plutôt que l'élan et la hardiesse [5]. La force était la vertu maîtresse du Romain ; quand il quittait un ami, il lui disait : *Vale.*

[1] Horace *A. P.* 329.
[2] Ibid. *Ep. I*, 1, 65.
[3] Cic. Tusc. III, 8, 16-17 — pro Fonteio 13, 29.
[4] Horace *A. P.* 324.
[5] Hujus ego temeritati si virtute atque animo non restitissem. Cic. *ad Fam.* V, 2, 8.

Pour les Français les idées de cet ordre dérivent essentiellement du sentiment : *courage* vient de *cœur*, c'est une disposition du cœur. Racine disait encore (Phèdre I, 5) : «Détrompez son erreur, fléchissez son courage». La *bravoure* est la qualité spécifique du guerrier; le mot est d'origine italienne, mais exprime bien l'impétuosité chevaleresque du Français; l'*intrépidité* ne tremble pas, elle est le courage de la défensive; la *hardiesse* n'hésite pas, elle est l'âme de l'attaque.

Si les nouveaux mots peuvent nous éclairer sur les notions nouvelles qui ont prévalu dans le caractère français, ceux qui sont tombés correspondent à des notions que ne pouvaient plus saisir les Gallo-Romains des premiers siècles du moyen âge.

Pour désigner l'État, les Romains avaient un bien beau mot, c'était la *res publica*, la chose publique, l'ensemble des intérêts communs à tous les membres du *populus*. Aussi ce terme fut il encore maintenu, quand la monarchie s'établit avec César, quand même Cicéron avait déclaré qu'il n'y avait plus de *res publica*, mais seulement une *res Cæsaris*. Néanmoins, lorsque commença la barbarie et qu'il ne put être question d'intérêts communs, lorsque la population, qui n'était plus un *populus*, fut divisée en une pluralité de races et de classes diverses, le mot de « république » devait disparaître. Il ne devait reparaître en France qu'au XVe siècle, sous l'influence des souvenirs romains que rappelait la Renaissance, mais pour prendre de plus en plus un sens particulier, opposé à « monarchie. »

La galanterie est assurément un sentiment moderne, qui dans aucune littérature n'a eu plus de retentissement que dans celle de la France. Depuis les *cansos* des troubadours jusqu'aux madrigaux du dix-huitième siècle, les poètes se sont plu à exalter à qui mieux mieux la courtoisie et le culte des dames. Cependant nous discernons au moyen âge un autre courant d'idées sur cette question ; il est représenté par les fabliaux et quand on parle d'« esprit gaulois », on pense surtout aux œuvres de cette catégorie. Cette expression est elle conforme aux faits ? C'est ce que le dictionnaire nous apprendra. Les Latins avaient deux mots pour désigner le sexe féminin : *mulier* et *femina*. *Mulier* (de *mollis*) désigne l'être faible et délicat par opposition au *vir;* il ne peut s'appliquer qu'au genre humain. La *femina* opposée au *mas*, c'est celle qui enfante ou qui allaite, c'est la femelle [1]. Or, j'en fais toutes mes excuses aux dames qui ont bien voulu honorer aujourd'hui l'Académie de leur présence, c'est ce mot que les Français ont retenu pour désigner leurs compagnes, quelque dignes qu'elles fussent de leur respect, tandis que l'autre était abandonné aux Provençaux, aux Italiens et aux Espagnols, chez qui l'amour a toujours joué un rôle plus considérable que dans la France du Nord. Bien plus, pour accentuer cette situation inférieure qu'ils font à la « femme »,

[1] *Femina* est le participe moyen du verbe *feo* (produire, enfanter), qui a donné *fetus*, *fecundus*, *fenum*, *fenus*. On pourrait aussi expliquer *femina* comme celle qui allaite, en songeant à la racine qui a donné *felo* et qui se retrouve en grec sous la forme θηλή « mammelle ». De là θῆλυς « femelle ». (Bréal et Bailly. *Dictionnaire étymologique latin* s. v. *femina* et *felo*.)

les Gaulois, et avec eux tous les peuples de langue romane, ont pris le mot *homo*, qui désigne tout le genre humain pour caractériser le sexe fort : pour eux l'homme est l'*homo* par excellence. Quant à la femme mariée, nous avons abandonné les mots de *conjunx*, de *matrona* [1], pour en revenir toujours au mot *femme*, auquel nous avons ajouté celui d'*épouse,* terme essentiellement juridique, qui rappelle l'idée du contrat devant notaire, qui dans les comédies françaises remplace la cérémonie nuptiale. Le « mariage » lui même est la soumission à un mari, tandis que le *conjugium*, le *connubium,* le *contubernium,* font penser à l'idée d'association et le *matrimonium* à la dignité de la mère de famille. Si donc les Français sont le peuple courtois par excellence, s'ils ont inventé les mots de « dame » et de « demoiselle », ce n'est pas à dire que la femme et la famille y soient entourés de la considération dont elles jouissaient à Rome. Le mot *famille* est lui même un latinisme introduit par les juristes.

Les changements survenus dans les idées sont souvent attestés par la modification du sens des mots anciens qui ont passé du vocabulaire latin au vocabulaire français.

Spiritus signifie « souffle, inspiration », il a donné le mot *esprit* qui, entre autres acceptions, désigne quelque chose de moins poétique et de plus subtil, notion intraduisible dans les langues étrangères, parce qu'elle est un trait aussi caractéristique de l'âme française, que le *Gemüth* est spécial à l'âme allemande. Virgile parle de son *spiritus* (Egl. IV, 54) ; mais on ne saurait dire qu'il fût spirituel, cela jurerait avec la *gravitas* romaine.

La sociabilité est une qualité innée du Français ; sa langue est surtout faite pour la conversation. Car *converser* n'est pas seulement pour lui se trouver avec quelqu'un, comme l'indiquerait l'étymologie, c'est échanger avec son semblable, sinon des idées, au moins des paroles. La conversation peut devenir aussi un *entretien*, une nourriture pour l'esprit, ou une *causerie* qui ne consiste plus à alléguer des raisons *(causari)*, mais à s'abandonner à des propos familiers.

Il peut arriver que la notion morale ait prévalu sur la notion matérielle. *Generosus* signifie « de bonne race » ; *nobilis* « illustre par la naissance ou le mérite ». La générosité et la noblesse sont des qualités morales chères aux Français. — L'*angustia* se rapporte à tout ce qui est resserré et peut aussi bien s'appliquer à un défilé de montagne qu'à la gorge d'un homme ému. C'est cette dernière signification qui s'est maintenue avec le sens figuré que nous donnons ordinairement à *angoisse*.

Cependant, le plus souvent, c'est le sens abstrait qui a disparu pour céder la place au sens concret ; le sens général a été remplacé par le sens particulier. En grec et en latin, le verbe *lego* a le sens commun d'« assembler », de « réunir ». Les Grecs, peuple disert, l'ont spécialement appliqué à l'assemblage des paroles ; λέγω signifie « dire, parler », tandis que les Romains, d'une humeur moins spontanée, ont plutôt pensé à l'assemblage des lettres et des mots écrits pour en arriver à l'idée de « lire ».

[1] Le mot « oisseur » *(uxor)* se trouve encore au moyen âge.

C'est le seul sens qui se soit maintenu en français. — *Causa* en latin est une notion logique, *chose* s'est substitué à la *res* latine et désigne une réalité. — Des étrangers qui apprennent le français d'après le latin sont tentés de donner à *potence* le sens de *puissance* d'après le latin *potentia ;* mais *potence* a une signification essentiellement concrète. — *Proprius* désigne en latin la propriété ; en français le même mot marque en outre la propreté en passant par les sens de « convenable » et de « bienséant. »

Ces observations nous amènent à parler du rôle que jouent les tropes dans les langues française et latine. Le français est essentiellement réaliste ; il réduit comme à plaisir le sens des mots, pour en tirer ensuite toute une gerbe de métaphores nouvelles. Nous avons vu comment *legere* se réduit à *lire ;* mais on dit : « lire dans les yeux, dans les astres ». Cette richesse fait contraste avec la sobriété relative du latin.

L'éducation que le christianisme, la féodalité et les plaisirs seigneuriaux avaient imposée au peuple avait créé, comme nous l'avons vu, une foule d'expressions dont nous avons oublié l'origine. Il est plus malaisé de déterminer celles qui lui sont inspirées par les tendances intimes de la nation.

Un philologue a compté en allemand cinq cents figures empruntées à l'idée de boire. Quant à la France, elle a toujours été renommée pour sa cuisine et nous trouvons un écho de cet amour pour la bonne chère dans de nombreuses images qui en sont dérivées ou qui s'y rapportent. La « chère » elle même (κάρα) désigne le visage ; « faire bonne chère » signifie « faire bon visage, bon accueil, » et comment pourrait on exercer l'hospitalité mieux que devant une table bien servie ? « Assaisonner, » c'est primitivement profiter de la saison favorable pour mettre quelque chose à point ; « apprêter », c'est rendre prêt ; ces mots ont fini par prendre un sens ordinairement gastronomique. En revanche, le « foie » et la « truie » doivent leur nom à des préparations spéciales du *jecur* et de la *scrofa*. Le « canard » n'est pas seulement un comestible, c'est aussi une tromperie, une fausse nouvelle. La « carotte » n'est plus un légume, c'est une volerie. Un « pâté » n'est pas toujours mangeable, il peut être d'encre ou de terre. Un « panier » ne sert pas seulement à transporter le pain. « Maussade » *(male sapidus)* se dit primitivement des mets qui ont une mauvaise saveur, et « saugrenu » de ceux où l'on a prodigué le sel.

Mais si nous comparons le français et le latin à ce point de vue, ce qui nous frappe, ce n'est pas tant chez chaque nation son goût pour telle ou telle catégorie de métaphores, c'est, chez les Français, la variété et l'abondance des images. Fidèles à leurs origines, ils ont conservé l'*argute loqui* des anciens Gaulois. Pour eux, la métaphore n'est pas seulement un ornement du langage, c'est un élément essentiel de la parole. Elle donne une saveur particulière à la prose ; elle est la principale ressource de la poésie.

En effet, les poètes, ayant à lutter contre une langue sans rythme et presque sans vocabulaire poétique, ont dû compenser ces lacunes par un emploi de l'image d'autant plus fréquent. Lisez, par exemple, le prologue de Jocelyn, l'un des morceaux les plus simples de la poésie française. Vous y trouverez que « chaque pas abaisse les monts, »

que « le cœur parle, » que « la main aide le cœur, » que « la table nous rassemble, » que « l'œil cherche quelque chose ».

C'est, par exemple, une règle de la stylistique latine qu'il ne faut jamais prendre pour sujet d'un verbe actif le nom d'une chose, surtout d'un être abstrait, à moins qu'on ne veuille le personnifier. « La vertu nous ordonne de vaincre nos passions » est une phrase française, ce ne saurait être une phrase latine. La logique est encore du côté des Romains, car un être impersonnel ne saurait avoir de volonté, par conséquent rien ordonner. Mais la vivacité du langage français personnifie cet être abstrait ; ce qui était un artifice de langage chez les Latins devient spontané chez leurs successeurs. Lorsque Voltaire disait : « Le temps a fait connaître toutes les vertus d'Henri IV, » il faisait du temps un être actif, donc une personne; de là une foule d'expressions élégantes et fortes qui donnent au style une vivacité toute particulière.

Mais le langage figuré ne pouvait convenir aux matières scientifiques ; le principe même de la netteté, qui est une autre face du génie français, n'aurait pu s'en accommoder. Aussi, lorsque la philosophie chercha à s'exprimer en français, elle se fit une terminologie nouvelle empruntée au bas latin[1]. Le rationalisme parla le langage de la raison.

Sans doute les figures ne manquent pas chez les auteurs latins[2]; si, cependant, elles sont relativement rares, cela tient à ce qu'ils ont été par l'imagination bien inférieurs aux Grecs, leurs maîtres, et à leurs disciples, les peuples modernes. Leur religion en est la preuve ; elle ne connaît pas les mythes brillants et gracieux de la Grèce, fruits de métaphores développées ; et cela se comprend, car leur langage ne connaît guère la métaphore. Les peuples modernes sont plus doués ; si leur langage a moins de force et de rigueur logique, il a plus de vérité expressive.

IV

Le rythme un peu lent, mais majestueux de la langue latine, sa concision quand elle veut frapper un apophtegme, son besoin de subordonner les propositions les unes aux autres, son vocabulaire énergique, mais peu imagé, sont autant de manifestations de la gravité romaine, de ce caractère que les habitants du Latium se reconnaissaient volontiers à eux mêmes, lorsqu'ils se comparaient aux Grecs. Le paysan ou le dernier

[1] Darmesteter, *Vie des mots*, p. 72, note.

[2] Une des figures les plus fréquentes de la langue latine est l'hyperbole qui correspond aussi à l'habitude des Romains de voir les choses en grand. (Comp. Dr J. Egli, *Die Hyperbel in den Komödien des Plautus u. in Ciceros Briefen an Atticus. — Jahresbericht der zugerischen Kantonsschule 1891-92, 1892-93 u. 1893-94.*)

prolétaire se drapait dans sa toge avec le sentiment de la grandeur présente ou future de sa cité, et méprisait le Græculus, bavard et mobile, vêtu d'une manière plus commode et plus élégante, qui lui apportait la science, les arts et la corruption. Il riait quelquefois d'un rire épais à l'ouïe des plaisanteries fescenines, il souriait rarement. Jusqu'à César, tous les auteurs de comédie furent des étrangers : Plaute était Ombrien, Térence, Africain ; la liste des auteurs réellement romains s'ouvre par Caton le Censeur.

Cette gravité allait même jusqu'à la raideur. On s'en aperçoit spécialement dans l'hexamètre latin ; en vain Virgile et Ovide lui ont ils donné toute la souplesse et toute l'harmonie dont il était susceptible, il n'en conserve pas moins un je ne sais quoi d'hiératique qui rappelle les temps d'Ennius. Il convient bien à la description des mâles vertus des vieux Romains ; il jure un peu quand il touche à des sujets plus délicats.

Un reproche qu'on a souvent fait aux Français, c'est qu'ils sont un peuple léger. Ce reproche est fondé, car, après l'obscurité, ils ne haïssent aucun défaut autant que la lourdeur. Cette *gravitas* romaine, les Gaulois ne l'ont pas adoptée ; déjà dans la Rome républicaine, nous voyons un Gaulois, Cæcilius, parmi les auteurs comiques de Rome. Le Français s'est quelquefois drapé à l'imitation de Cicéron, l'école lui a enseigné la pompe du langage ; Buffon lui a prescrit d'employer les expressions les plus générales possibles. Néanmoins, son naturel l'a sans cesse ramené à une langue plus simple, plus concrète, plus imagée, plus légère. Même l'orateur s'efforce le plus possible d'assouplir sa phrase, de lui donner un tour élégant, d'y faire pénétrer la lumière. Nous avons vu précédemment par quels moyens il est parvenu à substituer à la majesté un peu pesante du latin la vivacité et la finesse de la langue de Voltaire, de ce Voltaire pour qui la clarté et le bon sens, c'est à dire les parties les plus extérieures de la raison, étaient le critère de la vérité. Le ton de la conversation a pénétré jusque dans la philosophie ; même l'astronomie apprit à sourire, et c'est surtout par le français que les sciences se sont vulgarisées.

Le français est comme un héritier qui aurait vendu les domaines que ses ancêtres lui ont légués pour les convertir en une fortune mobilière. Le capital a la même valeur, mais le revenu en est plus considérable, l'emploi en est plus facile. Le propriétaire semble moins riche, parce qu'il a moins de biens au soleil, mais il a plus d'argent à dépenser.

La langue française n'est pas parfaite, comme certains patriotes semblent le suggérer. Elle pèche par sa partie matérielle, c'est à dire par les sons ; elle plaît plus à l'esprit qu'à l'oreille. Dans la grammaire, elle sacrifie souvent la logique à la clarté, et si son vocabulaire est plus riche que celui des Romains pour exprimer les sentiments intimes de l'âme et les phénomènes de la nature, il est plus pauvre à cet égard que d'autres langues modernes, l'allemand par exemple.

Voltaire, l'élève des Jésuites, qui ne savait guère plus de grec que ses contemporains, a pourtant avoué que cette langue réunissait au plus haut degré tous les avantages possibles et pouvait être considérée comme la langue parfaite, s'il y avait quelque chose de parfait dans ce monde. Et de nos jours, après tous les travaux de la gram-

maire comparée, on en revient au même résultat et l'on peut dire que le grec paraît être la seule langue qui ait réuni cette double perfection de l'organisme et de l'expression, de la forme et du fond[1].

Mais, Messieurs, si le français n'a pas tous les avantages, il en a quelques uns qui lui assurent et lui ont assuré un rang éminent dans la civilisation moderne. La clarté et l'élégance de la langue sont des manifestations précieuses de l'esprit français. Aussi faudrait il considérer comme un malheur pour le développement général que le français cessât d'être enseigné et lu à l'étranger. Un de nos plus illustres compatriotes, naguère recteur de l'Université de Berlin, a dit à ce sujet[2] : « Celui qui a appris le français veut et doit étudier ce qui est particulier à la littérature française ; il doit y entrer comme dans un nouveau monde de formes et de pensées. Il s'agit donc de faire faire à l'élève l'expérience que, dans le commerce avec les auteurs français, il est possible de trouver un enrichissement véritable de son propre esprit. Il verra que, non seulement dans les temps anciens il y avait beaucoup à apprendre et qu'on a beaucoup appris chez les Français, mais qu'encore aujourd'hui certains domaines de la littérature ne sont cultivés nulle part d'une manière plus complète et plus brillante que chez eux. Nulle part, en effet, on ne raconte d'une manière plus entraînante, on ne converse sur la scène d'une manière plus vive et plus habile, on ne plaisante avec plus de grâce, on ne manie avec un plus grand art les armes lourdes et légères du discours public ; nulle part, pour ne pas parler du reste, il n'est plus sévèrement interdit de négliger son style, de maltraiter maladroitement la langue nationale, et d'employer un galimatias qui a la prétention d'être profond ; par conséquent, nulle part ces défauts ne sont plus rares. »

Ce qui serait encore plus triste, ce serait de voir en France même et dans les pays qui parlent sa langue, ces défauts se multiplier, ce serait de voir l'esprit français se renier lui même, sous prétexte d'imiter les peuples étrangers. « C'est par leurs beaux côtés qu'il leur faut ressembler, » et s'il n'est pas possible d'emprunter à l'anglais son énergique concision, à l'allemand son intimité, à l'italien son abondance et sa grâce, gardons au moins ce qui a fait la gloire incontestée de la France :

Quæ
Desperat tractata nitescere posse relinquit.

Si la langue française devait entrer dans sa décadence, il faudrait s'en prendre au principe de moindre action, ce grand facteur des évolutions philologiques, en d'autres termes, à la paresse humaine qui engagerait les Français à ne plus se donner la peine

[1] Darmesteter, *Vie des mots,* p. 127 note.

[2] *Zeitschrift f. d. Gymnasialwesen Bd. XXXIII, 6,* cité par H. Fritsche dans la préface de son édition de *Un cheval de Phidias,* de Cherbuliez.

de parler et d'écrire clairement. Peu importe ce qui en sortirait de nouveau, la décadence n'est jamais un état souhaitable.

Gardez vous bien, Messieurs les étudiants, de permettre à ce principe de moindre action de faire invasion dans votre conduite et en particulier dans l'expression de vos pensées. Certes, il vous est difficile d'écrire en français (puisque c'est la langue qui s'est imposée à nos ancêtres) avec les qualités propres au français, avec celles que nous admirons chez les auteurs soumis plus directement à l'influence de Paris. Cependant, si nous vous exhortons à vous les assimiler, c'est non seulement parce que nous pensons que la clarté et l'élégance de la parole sont des choses bonnes en soi, mais encore parce qu'elles peuvent, comme nous le disions au commencement, s'étendre à toutes nos conceptions. En écrivant clairement, on apprend à penser clairement, en parlant élégamment, on donne à toute la vie une allure d'élégance qui la rapproche en quelque manière de la vertu. Puissent les travaux de cette année vous rapprocher de cet idéal !

